



Liquidation judiciaire vente sarl

Par **exptoojchen**, le **13/07/2009** à **09:14**

Bonjour,

Merci de votre réponse pour le temps de traitement et clôture:

En faite je n'ai pas encore l'acquéreur du Droit au Bail, le dossier de résiliation du bail chez le propriétaire n'est pas fait , je suis seulement au début de la liquidation, faut traiter en priorité la banque de mes prêts mais avec une garantie de OSEO.

Merci d'avance .

Par **Solaris**, le **13/07/2009** à **23:48**

Bonjour,

Cela dépend de beaucoup de choses et chaque cas est unique: il y a-t-il un acquéreur? le bail a-t-il été résilié du fait de l'inactivité ou de loyers impayés? monter un dossier de cession?